

## GOUVERNEMENT CIVIL

## 444 Commerce—

## Traitements—

En vue de porter à \$1,980 par année le traitement de Mlle Irene McCartney, secrétaire d'administration, à compter du 1er mars 1927. . . . . 390 00

## DEFENSE NATIONALE

- 459 Monument commémoratif dédié aux citoyens et résidents des Etats-Unis qui se sont enrôlés dans les forces canadiennes et ont perdu la vie pendant la dernière guerre. . . . . 10,000 00
- 460 Réparations urgentes au mur extérieur de la citadelle, Québec (A voter de nouveau). . . . . 8,000 00
- 461 Allocation de commisération à B. D. Marwick, principal de Kemptville High School, pour le rembourser de ses dépenses en frais médicaux et d'hôpital nécessité par suite des blessures subies pendant qu'il dirigeait en sa qualité d'instructeur des Cadets la pratique du tir du Corps de cadets de l'école. . . . . 350 00

## POSTES

- 542 { Augmentation de \$1,000 à \$1,500, à partir du 1er avril 1927, de la somme accordée à Lucien Pacaud, secrétaire du Bureau du Haut Commissaire, en sa qualité de représentant du Gouvernement Canadien sur la Commission du câble du Pacifique. . . . . 500 00
- { Pour l'achat de boîtes de poste rurale. . . . . 35,000 00

La Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsidés votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1928, la somme de \$234,934,632.06 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, présente alors un Bill No 340, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1928,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général, rapporté sans amendement;

M. Robb propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.